

VOUGY Alors que les trophées Arve Pure ont été remis jeudi soir à plusieurs entreprises

En dix ans, 31 millions d'euros engagés pour améliorer la qualité des eaux de l'Arve

Le deuxième programme Arve Pure est arrivé à son terme. L'occasion de tirer le bilan et d'annoncer un troisième volet entre 2019 et 2022.

Jeudi soir, la soirée de remise des trophées Arve Pure a marqué le terme du deuxième programme portant le même nom. Dans son discours, le préfet Pierre Lambert a battu en brèche la célèbre expression "C'était mieux avant !". « Eh bien non, ce sera mieux après, grâce à nos efforts », a-t-il dit, permettant ainsi de retracer le chemin parcouru grâce à Arve Pure et d'évoquer l'avenir.

Plus aucune pollution métallique identifiée au-delà des normes autorisées

En 1991, un constat est dressé : l'Arve est fortement contaminée par le cadmium, le chrome, le cuivre, et le nickel dans son cours en aval de Cluses. Cette date a été le point de départ de la construction d'actions visant à améliorer la qualité de l'eau. Dans la continuité du travail réalisé, en 2007, le programme Arve Pure est né. Et depuis dix ans, il permet d'accompagner financièrement (jusqu'à 60 %) les investissements des entreprises en faveur de la protection de l'eau et de l'environnement. Ces dernières ont ainsi pu réaliser des études ou conduire des travaux de modernisation d'installation avec l'appui technique des collectivités territoriales et du Syndicat national du décolletage (SNDEC).



Toutes les entreprises ayant bénéficié de l'accompagnement du programme Arve Pure ont reçu un trophée en remerciement de leur engagement pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Photo Thierry GENAND

En dix ans, Arve Pure a engendré 31 000 000 euros de travaux. L'aide proposée par l'Agence de l'eau Rhône Alpes Méditerranée Corse, dans le cadre d'Arve Pure, s'élève à 7 800 000 euros entre 2007 et 2012, lors du premier programme, et 10 500 000 euros entre 2012 et 2018.

Aujourd'hui, plus aucune pollution métallique n'est identifiée dans l'Arve au-delà des normes autorisées. Mais face à la constante évolution de la problématique sur les micropolluants dans l'eau, les acteurs ont décidé de ne pas arrêter la lutte contre la pollution à travers un troisième programme, de 2019 à 2022. L'action va même s'intensifier, l'Agence de l'eau Rhône Alpes Méditerranée Corse ayant promis un montant d'aide de 7 000 000 euros sur trois ans.

Laurent Roy, directeur

général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a tenu à souligner l'importance de l'effort dans un contexte de contraintes budgétaires. Cet effort vient en réponse au dynamisme du territoire et à l'élargissement du programme à la vallée du Giffre et de la Communauté de communes du Genevois.

Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée, a souligné l'ambition unique du programme à l'échelle d'un territoire. Lionel Baud, président du Syndicat national du décolletage, a rappelé l'importance de ce troisième programme permettant de doter le territoire d'une image positive en terme environnemental notamment pour « rendre la filière attractive » pour les demandeurs d'emploi.

Isabelle CORBEX

Palumbo Industries, l'exemple d'une entreprise vertueuse

Parmi les entreprises qui ont reçu ce trophée Arve Pure, l'entreprise Palumbo Industries a accueilli une visite précédant la cérémonie. Elle a permis aux principaux acteurs du programme Arve Pure de se rendre compte de la portée des investissements ayant bénéficié d'un apport financier par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

L'entreprise familiale Palumbo, qui se situe à Vougy et qui emploie cinquante-cinq collaborateurs, est spécialisée dans l'usinage de profilés. Elle a été créée il y a 42 ans et son chiffre d'affaires est de 12 000 000 euros. Le premier projet que Palumbo Industries a pu concrétiser avec Arve Pure est la filtration des

brouillards d'huile dans le secteur des commandes numériques. Ce projet était inscrit dans le premier programme Arve Pure.

Quatre autres projets ont concerné Arve Pure 2018 avec le traitement des effluents de tribofinition, la rétention et le capotage des machines de production, la mise en place d'une ligne automatique d'essorage des copeaux, l'aspiration et la filtration des huiles dans le secteur des machines à transfert.

L'entreprise ne compte pas s'arrêter là et souhaite déposer des dossiers pour solliciter des aides dans le cadre d'Arve Pure 2022 afin de continuer à contribuer à la préservation de l'eau.

I.C.